



SÉANCE D'INSTALLATION DE LA CLE 1 « Des Prés aux Vignes »

SUITE AUX ELECTIONS MUNICIPALES DE 2026

ÉLECTION DU PRÉSIDENT, DU VICE-PRÉSIDENT ET DES DELEGUES AU COMITE SYNDICAL DU SICECO

Sur convocation en date du 20 avril 2026, les membres de la Commission Locale d'Énergie n° 1 se sont réunis le lundi 27 avril 2026 à Bligny-sur-Ouche, en vertu des dispositions des Statuts et du Règlement intérieur du SICECO.

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Jean-Noël Mory, Président sortant de la CLE 1, qui accueille les délégués nouvellement désignés par les 80 communes qui composent ladite Commission.

Le Président sortant de la CLE certifie, en présence de deux scrutateurs, Monsieur David Beaudoin (Aubigny-la-Ronce) et Monsieur Clément Fichet (Val-Mont), l'exactitude de la liste des présences élargée par les délégués des communes (dont copie est jointe en annexe), conformément à l'article 30-2 du Règlement intérieur.

Monsieur Jean-Noël Mory et les 2 scrutateurs constatent que le quorum est atteint (59 délégués sur 80) et déclare la Commission Locale d'Énergie n° 1 installée dans ses fonctions. La population totale de la CLE étant inférieure à 40 000 habitants, la CLE va élire 12 délégués titulaires au Comité (y compris le Président et le Vice-président) et 6 délégués suppléants.

Monsieur Jean-Noël Mory Président sortant de la CLE 1, ouvre la séance selon l'ordre du jour prévu.

1 - ÉLECTION DU PRÉSIDENT DE LA CLE

Le Président sortant de la CLE, après avoir fait appel aux candidats potentiels, invite l'assemblée à procéder, au scrutin secret et à la majorité absolue des suffrages, à l'élection du Président de la Commission Locale d'Énergie n° 1.

Fait acte de candidature :

Monsieur Jean-Noël Mory représentant la commune de Bouilland

Chaque délégué communal, à l'appel de son nom, remet dans l'urne son bulletin de vote.

Le dépouillement du vote donne les résultats suivants :

Nombre de bulletins comptabilisés dans l'urne :	59
Bulletins blancs ou ne contenant pas une désignation suffisante :	0
Nombre de suffrages exprimés :	59
Majorité absolue :	29

a obtenu :

Monsieur Jean-Noël Mory

voix

59

Jean-Noël Mory, ayant obtenu la majorité absolue des suffrages exprimés, a été proclamé **Président de la Commission Locale d'Energie n° 1 (et délégué titulaire au Comité syndical)**.

Le Président nouvellement élu est installé dans ses fonctions et fait procéder aux élections suivantes.

2 - ÉLECTION DU VICE - PRESIDENT DE LA CLE

Le Président de la CLE 1 après avoir fait appel aux candidats potentiels, invite l'assemblée à procéder, au scrutin secret et à la majorité absolue des suffrages, à l'élection du Vice-Président de la Commission Locale d'Energie n° 1.

Fait acte de candidature :

Benjamin Leroux représentant de la commune d'Arnay-le-Duc

Chaque délégué communal, à l'appel de son nom, remet dans l'urne son bulletin de vote.

Le dépouillement du vote donne les résultats suivants :

Nombre de bulletins comptabilisés dans l'urne :	59
Bulletins blancs ou ne contenant pas une désignation suffisante :	0
Nombre de suffrages exprimés :	59
Majorité absolue :	29

a obtenu :

Benjamin Leroux

voix

59

Benjamin Leroux, ayant obtenu la majorité absolue des suffrages exprimés, a été proclamé **Vice-Président de la Commission Locale d'Energie n° 1 (et délégué titulaire au Comité syndical)**.

3 - ÉLECTION DES AUTRES DÉLÉGUÉS TITULAIRES AU COMITÉ SYNDICAL

La CLE doit élire, au total, 12 délégués titulaires au Comité Syndical du SICECO. Il reste 10 délégués titulaires à élire.

Le président de la CLE 1, après avoir fait appel aux candidats potentiels, invite l'assemblée à procéder, au scrutin secret et à la majorité absolue des suffrages, à l'élection des délégués titulaires de la Commission Locale d'Energie n° 1.

Font acte de candidature pour les communes suivantes :

ANTIGNY-LA-VILLE	Monsieur	Laurent	BERNOT
BOUZE-LES-BEAUNE	Monsieur	Cyril	DESCHAMPS
CHAUDENAY-LE-CHATEAU	Monsieur	Laurent	BROCARD
CHAZILLY	Monsieur	EDOUARD	AÏN
LACANCHE	Monsieur	François	COSTE
MEURSAULT	Monsieur	Christophe	BELLANG
NOLAY	Madame	Émilie	ALIF
VANDENESSE EN AUXOIS	Monsieur	François	DOS REIS
VIC-DES-PRES	Madame	Françoise	LAURENT
VOLNAY	Monsieur	Frédéric	NUDANT

Nombre de bulletins comptabilisés dans l'urne :	59
Bulletins blancs ou ne contenant pas une désignation suffisante :	0
Nombre de suffrages exprimés :	59
Majorité absolue :	29

Tous les candidats ont obtenu 59 voix.

Le nombre de poste de délégués titulaires restant à pourvoir étant de 10, sont élus délégués titulaires de la CLE n°1 :

ANTIGNY-LA-VILLE	Monsieur	Laurent	BERNOT
BOUZE-LES-BEAUNE	Monsieur	Cyril	DESCHAMPS
CHAUDENAY-LE-CHATEAU	Monsieur	Laurent	BROCARD
CHAZILLY	Monsieur	EDOUARD	AÏN
LACANCHE	Monsieur	François	COSTE
MEURSAULT	Monsieur	Christophe	BELLANG
NOLAY	Madame	Émilie	ALIF
VANDENESSE EN AUXOIS	Monsieur	François	DOS REIS
VIC-DES-PRES	Madame	Françoise	LAURENT
VOLNAY	Monsieur	Frédéric	NUDANT

4 - ÉLECTION DES 6 DÉLÉGUÉS SUPPLÉANTS AU COMITÉ SYNDICAL

Le Président de la CLE 1, recueille les candidatures.

Font acte de candidature pour les communes suivantes :

COLOMBIER	Monsieur	CORENTIN	LAVAUUVRE
ESSEY	Monsieur	Alexandre	GADRET
LA BUSSIÈRE	Monsieur	RUDY	NUSSBAUM
MELOISEY	Monsieur	Vincent	BOIREAU

SAINTE-SABINE	Monsieur	THIERRY	VIRELY
THURY	Monsieur	Pierre	GUIGON

Nombre de bulletins comptabilisés dans l'urne :	59
Bulletins blancs ou ne contenant pas une désignation suffisante :	0
Nombre de suffrages exprimés :	59
Majorité absolue :	29

Tous les candidats ont obtenu 59 voix.

Le nombre de poste de délégués suppléants à pourvoir étant de 6, sont élus délégués suppléants de la CLE n°1 :

5 - QUESTIONS DIVERSES ET AGENDA

Le Président annonce que l'Assemblée générale qui installera le nouveau Comité et procédera à l'élection du Bureau aura lieu le 29 mai 2026 à la Salle des Fêtes de Vandenesse-en-Auxois à 16h00.

Les convocations et l'ordre du jour sont remis en main propre aux délégués nouvellement élus.

Le Président sortant de la CLE 1

Jean-Noël Mory



Le Président de la CLE 1

Jean-Noël Mory



Le Vice-président de la CLE 1

Benjamin Leroux

